

**La Commune d'ASSESE**  
**procède à un appel public en vue de recruter un**

**CHEF DES SERVICES TECHNIQUES (H/F)**

**Attaché spécifique A1 SP. OJ Agent technique D9**

**sous régime statutaire à temps plein**

Profil de la fonction :

De manière générale, le Chef des Travaux devra, sous l'autorité du Collège communal et du Directeur général, gérer au mieux les ressources mises à sa disposition (capital humain, ressources matérielles et financières) et mener à bien les objectifs qui lui sont fixés ;

Une attention particulière est apportée aux relations humaines :

- Gestion du personnel des Services techniques (en collaboration avec les agents techniques) ;
- Gestion des relations avec la sphère politique, les citoyens et les autres parties prenantes ;
- Gestion des dossiers relatifs au bien-être au travail (en collaboration avec le Conseiller en Prévention).

Les qualités et compétences suivantes sont recherchées :

- Bonnes connaissances du fonctionnement général d'une commune (Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation) ;
- Bonnes connaissances de la loi sur les marchés publics de travaux ;
- Maîtrise des logiciels bureautiques courants (Word, Excel,...). La maîtrise du logiciel de marchés publics 3P constitue un atout ;
- Capacité à faire évoluer de manière continue ses connaissances techniques ;
- Capacité à gérer le stress et à s'organiser et à faire preuve de flexibilité et de pragmatisme ;
- Capacité à travailler en équipe en étant à l'écoute des membres des Services techniques et de la ligne hiérarchique et en développant un esprit constructif ;
- Bon sens de la communication verbale et écrite et facilité de contacts ;
- Autonomie suffisante dans la prise de décision, sans préjudice des compétences décisionnelles propres au Collège et au Conseil.

**Attaché spécifique A1 SP.**

Description des tâches :

- Administration de la voirie, de ses dépendances, des espaces publics et des espaces verts : entretien, réfection, propreté, sécurité,... ;
- Administration du patrimoine immobilier communal ;
- Administration des cimetières ;
- Planification des entretiens et des investissements relatifs aux infrastructures ;
- Coordination et priorisation des opérations de maintenance et de sécurité, en particulier dans un souci de bien-être au travail des agents ;
- Contrôle et gestion budgétaire des dépenses liées aux compétences dévolues ;
- Avec l'équipe en place, établissement et supervision des cahiers des charges et exécution des procédures de passation des marchés publics (travaux liés à la voirie et aux bâtiments) ;
- Instruction et suivi des demandes de subsides ;
- Suivi administratif des dossiers ;
- Suivi des chantiers ;
- Gestion des matériaux et de l'outillage.

Conditions d'admission :

- Etre Belge ou citoyen de l'Union européenne ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Etre de conduite irréprochable ;
- Pour les candidats masculins, être en règle vis-à-vis des lois sur la milice ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer. Ce critère sera examiné par le SPMT-ARISTA lors de l'entrée en service ;
- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique : master/licence en Sciences industrielles/ingénieur industriel ou civil (idéalement dans la spécialité « constructions

civiles – travaux publics ») ou de tout autre diplôme supérieur assimilé, délivré par un établissement d'enseignement technique supérieur créé, subventionné ou reconnu par l'Etat ou la Communauté Wallonie-Bruxelles ou délivré par un jury constitué par le Gouvernement ou par la Communauté Wallonie-Bruxelles ;

- La possession d'une expérience utile à la fonction, tant au niveau technique que dans la gestion d'équipe, constitue un atout déterminant ;
- Posséder le permis de conduire de catégorie B et disposer d'un véhicule personnel ;
- Réussir, avec un minimum de 50% dans chacune des épreuves et un minimum de 60% au total de celles-ci, les examens repris ci-après :
  - une épreuve écrite portant sur les connaissances techniques inhérentes aux fonctions à exercer :
    - législation sur les marchés publics ;
    - Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;
    - notions d'urbanisme et d'aménagement du territoire ;
    - notions de bien-être au travail ;
    - connaissance des matériaux en bâtiment, voirie et égouttage ;
    - étude de la voirie et projets y afférents ;
  - une épreuve orale consistant en un entretien d'ordre général permettant de déceler les motivations du candidat et de comparer son profil avec les exigences générales inhérentes à sa fonction.

### **Agent technique D9**

#### Description des tâches :

- Administration de la voirie, de ses dépendances, des espaces publics et des espaces verts : entretien, réfection, propreté, sécurité, ... ;
- Administration du patrimoine immobilier communal ;
- Administration des cimetières ;
- Planification des entretiens et des investissements relatifs aux infrastructures ;
- Coordination et priorisation des opérations de maintenance et de sécurité, en particulier dans un souci de bien-être au travail des agents ;
- Contrôle et gestion budgétaire des dépenses liées aux compétences dévolues ;
- Avec l'équipe en place, établissement et supervision des cahiers des charges et exécution des procédures de passation des marchés publics (travaux liés à la voirie et aux bâtiments) ;
- Suivi des chantiers ;
- Gestion des matériaux et de l'outillage.

#### Conditions d'admission :

- Etre Belge ou citoyen de l'Union européenne ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Etre de conduite irréprochable ;
- Pour les candidats masculins, être en règle vis-à-vis des lois sur la milice ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer. Ce critère sera examiné par le SPMT-ARISTA lors de l'entrée en service ;
- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court et de plein exercice (idéalement dans la spécialité « constructions civiles – travaux publics ») ou de tout autre diplôme assimilé, délivré par un établissement d'enseignement technique supérieur créé, subventionné ou reconnu par l'Etat ou la Communauté Wallonie-Bruxelles ou délivré par un jury constitué par le Gouvernement ou par la Communauté Wallonie-Bruxelles ;
- La possession d'une expérience utile à la fonction, tant au niveau technique que dans la gestion d'équipe, constitue un atout déterminant ;
- Posséder le permis de conduire de catégorie B et disposer d'un véhicule personnel ;
- Réussir, avec un minimum de 50% dans chacune des épreuves et un minimum de 60% au total de celles-ci, les examens repris ci-après :
  - une épreuve écrite portant sur les connaissances techniques inhérentes aux fonctions à exercer :
    - législation sur les marchés publics ;
    - Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

- notions d'urbanisme et d'aménagement du territoire ;
  - notions de bien-être au travail ;
  - connaissance des matériaux en bâtiment, voirie et égouttage ;
  - étude de la voirie et projets y afférents ;
- une épreuve orale consistant en un entretien d'ordre général permettant de déceler les motivations du candidat et de comparer son profil avec les exigences générales inhérentes à sa fonction.

Les candidatures devront être adressées à Monsieur le Bourgmestre, Esplanade des Citoyens 4, 5330 ASSESSE, par lettre uniquement, **au plus tard le 6 janvier 2018**, le cachet de la Poste faisant foi. Elles contiendront, à peine de nullité :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae,
- une copie libre du diplôme et/ou certificat exigés pour la fonction ;
- une copie libre du permis de conduire catégorie B.

A titre indicatif, le traitement mensuel brut (à l'index 167,34) s'élève à :

- Attaché spécifique A1 SP. :
  - 3.072,47 € sans ancienneté ;
  - 3.770,77 € avec une ancienneté de 10 ans.
- Agent technique D9 :
  - 2.828,07 € sans ancienneté ;
  - 3.421,61 € avec une ancienneté de 10 ans.

Pour tout renseignement complémentaire, vous êtes invité(e) à prendre contact, jusqu'au 22 décembre 2017, avec Monsieur Thomas LAMBERT, à l'adresse suivante :

**Administration communale d'Assesse**  
**Service du Personnel – Esplanade des Citoyens 4 – 5330 ASSESSE**  
**Tél. : 083 63 68 44 – Fax : 083 65 54 70 – E-mail : [personnel@assesse.be](mailto:personnel@assesse.be)**